

### **CACTUS, dispositif de soutien de prématuration et maturation des SNA**

Dans le cadre de **France 2030**, l'Etat a lancé 18 **stratégies nationales d'accélération (SNA)** avec un soutien fort pour la recherche et sa valorisation. Rattaché à la SNA décarbonation de l'industrie, le **dispositif CACTUS** fait partie des nouveaux soutiens financiers pour 2 phases spécifiques du développement de projet : **la prématuration et la maturation technologique.**

### **Comment savoir si mon projet est éligible ?**

**Vous êtes chercheur, enseignant-chercheur, ingénieur d'un laboratoire, d'un établissement ou organisme membre du Pôle universitaire d'innovation (PUI) IMPULSE de Lyon Saint-Etienne.**

**Vous avez un projet de transfert ou de création de startup issu de vos travaux de recherche (TRL 2 à 5) sur l'un des axes suivants :**

- **Efficacité énergétique :** solutions de récupération de la chaleur fatale, développement de technologies à haut rendement énergétique, développement de systèmes de mesure et analyse visant à l'optimisation des performances de outils de production, conception d'équipement moins énergivores, intégration du jumeau numérique.
- **Décarbonation des procédés (notamment pour la chimie et la sidérurgie) :** électrolyse haut rendement, électrosynthèse, recyclage chimique, efficacité matière, intensification des procédés, changement du mix énergétique (combustible alternatifs, biomasse, intensification de l'utilisation de l'hydrogène décarboné).
- **Électrification des procédés :** Electrification de la production de chaleur avec l'installation de fours électriques, électrification des turbines et chaudières des vapocraqueurs, importantes consommatrices d'électricité. Cet axe doit faire appel à de l'électricité décarbonée, c'est-à-dire de l'électricité issue des énergies renouvelables (éolien, solaire et hydraulique) ou du nucléaire.
- **Capture, transport, stockage et valorisation de CO2 :** La mise en œuvre de technologie de captage du CO2 performant et économe. Le développement de solutions de valorisation du CO2 innovantes

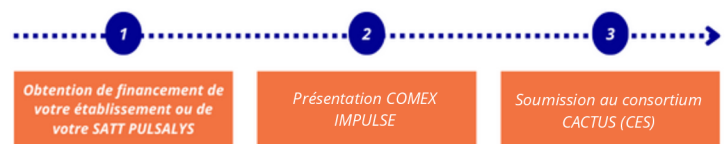
### **Quelles sont les conditions pour candidater ?**

N'hésitez pas à **en discuter avec votre directeur de laboratoire et/ou Vice-Président innovation.**

Votre projet (si prématuration) devra faire l'objet d'**une décision de financement préalable** par votre établissement ou par votre organisme.

### **Comment soumettre mon projet ?**

- **Prématuration :** Votre projet devra être soumis au **COMEX PUI** puis au **Comité d'Engagement et de Sélection (CES)** du consortium CACTUS qui se réunit régulièrement.



- **Maturation :** il devra être soumis à **PULSALYS** puis validé par le **Comité d'Engagement et de Sélection (CES)** du consortium CACTUS.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous solliciter : [contact@pui-impulse.fr](mailto:contact@pui-impulse.fr)

### **Les modalités de financement**

	<b>PREMATURATION</b>	<b>MATURATION</b>
<b>TRL</b>	TRL 1 à TRL 3	TRL 4 à TRL 6
<b>Durée</b>	18 mois max	36 mois max
<b>Budget</b>	Financement CACTUS : 70% du montant total du budget  Plafond du financement : 80 000€	Financement CACTUS : 65% du montant total du budget  Plafond du financement : 400 000€

### **Etablissements partenaires du PUI IMPULSE**

**ComUE Université de Lyon, Université Claude Bernard Lyon 1, Université Lumière Lyon 2, Université Jean Monnet Saint-Etienne, ENS Lyon, INSA Lyon, Ecole Centrale de Lyon, CPE Lyon, HCL, CNRS, Inserm, Inria, INRAE.**

